



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Augmentation des prix de l'électricité prévue en février 2024.

Question écrite n° 15070

## Texte de la question

M. Bertrand Petit interpelle M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la fin progressive du bouclier tarifaire qui se traduit par une nouvelle hausse du prix de l'électricité pour les ménages français. En effet, il s'agit de la deuxième augmentation de ce type, la première ayant eu lieu en août 2023, si bien que sur deux années, les prix ont augmenté de 43 % à 44 %, représentant environ 480 euros supplémentaires sur une année pour les foyers qui se chauffent exclusivement à l'électricité. Cette hausse intervient dans un contexte post-inflation qui a considérablement réduit le pouvoir d'achat des familles dans le pays, sans pour autant que les salaires aient évolué de manière significative en contrepartie. La décision politique de mettre fin au bouclier tarifaire afin d'économiser 6 milliards d'euros sur le budget 2024 représente un énième coup dur pour le pouvoir d'achat des compatriotes. Aussi, considérant tous ces éléments, il lui demande soit de bien vouloir reconsidérer cette décision pour permettre aux ménages de vivre dignement de leurs revenus, soit de mener une politique d'ampleur en faveur de l'augmentation des salaires.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bertrand Petit](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15070

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

**Ministère attributaire :** [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 février 2024](#), page 889

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)